

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE
SECRETARIAT GENERAL

A R R E T E

fixant la liste des candidats déclarés admis à l'issue des épreuves du concours externe pour l'accès au corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile, au titre de l'année 2020

La ministre de la transition écologique,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 93-622 du 27 mars 1993 modifié relatif au statut particulier du corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile ;

VU l'arrêté du 16 mai 2008 relatif aux conditions médicales particulières exigées pour l'exercice de fonction de contrôle dans le cadre de la licence communautaire de contrôleur de la circulation aérienne ;

VU l'arrêté du 31 octobre 2019 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours externe et interne pour l'accès au corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile ;

VU l'arrêté du 18 novembre 2019 fixant la composition du jury du concours externe et du concours interne pour l'accès au corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile, au titre de l'année 2020 ;

VU l'arrêté modifié du 19 novembre 2019 autorisant, au titre de l'année 2020, l'ouverture d'un concours externe pour l'accès au corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile ;

VU l'arrêté du 9 mars 2020 fixant la liste des candidats autorisés à passer les épreuves du concours externe pour l'accès au corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile, au titre de l'année 2020 ;

VU l'arrêté du 3 mars 2020 fixant, au titre de l'année 2020, le nombre et la répartition des places offertes pour l'accès par concours au corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile ;

VU l'arrêté du 13 juillet 2020 fixant la liste des candidats déclarés admissibles, au titre de l'année 2020, à l'issue des épreuves du concours externe pour l'accès au corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile ;

VU le procès-verbal du jury ENAC en date du 28 juillet 2020,

ARRETE

Article 1er - Sont déclarés admis à l'issue des épreuves du concours externe pour l'accès au corps des techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile, au titre de l'année 2020, les trente-cinq candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite :

	Civilité	NOM	Prénom
1	Monsieur	DUPUIS	Nicolas
2	Monsieur	PAILHES	César
3	Monsieur	ROMOEUF	Marc
4	Monsieur	BOURRIAUD	Lenny
5	Monsieur	GUIHARD	Félix
6	Madame	MARCINIAK	Emilie
7	Madame	DE BIGAULT DE GRANRUT	Camille

8	Madame	FABRE	Pauline
	Civilité	NOM	Prénom
9	Madame	DELEPIERRE-MASSUE	Lena
10	Madame	NELSON	Kate
11	Monsieur	BOCKET	Lucas
12	Monsieur	SALDUMBIDE	Iban
13	Monsieur	NDONGO	Pavel
14	Monsieur	RONDONNEAU	Théo
15	Madame	REHEL	Juliette
16	Monsieur	PEROY	Lucas
17	Monsieur	MARSTERS	Nehemia
18	Monsieur	BENS	Corentin
19	Madame	MATHY	Caroline
20	Monsieur	PERNOT	Mathieu
21	Monsieur	BALEH	Yann
22	Madame	BOTKOVITZ-VALTON	Margot
23	Madame	DEHARVENGT	Marine
24	Monsieur	CORREIA	Enzo
25	Monsieur	FRENOI	Théo Franck Sylvain
26	Madame	THOMAS	Claire
27	Monsieur	CLAIN	Jean Mickaël
28	Madame	LETT	Marie
29	Monsieur	DIVET	Gabriel
30	Monsieur	DECRAS	Gabriel
31	Monsieur	LEDROLE	Paul
32	Monsieur	BELLUTEAU	Raphaël
33	Madame	CHODKIEWICZ	Vanille
34	Monsieur	GIOVANCARLI	Thomas
35	Monsieur	GUIDI	Alessandro

Article 2 -En outre, sont inscrits par ordre de mérite sur une liste complémentaire et pourront, le cas échéant, être ajoutés dans le même ordre à la liste d'admission fixée ci-dessus les quarante-trois candidats suivants :

	Civilité	NOM	Prénom
1	Monsieur	PAUPIERE	Naël
2	Monsieur	PUJO	Romain
3	Monsieur	BRETON	Mathis
4	Madame	LIXON	Marie
5	Monsieur	DESCAS	Emmanuel
6	Monsieur	PETIT-MARZIN	Pierre
7	Madame	CHABLIN	Léa
8	Monsieur	RAMANAIDOU	Antonio
9	Monsieur	BADR	Bilal
10	Monsieur	CANAGUIER	Martin
11	Monsieur	MARZUOLI	Matéo
12	Monsieur	SOYEZ	Quentin
13	Monsieur	FUMAT	Tanguy
14	Monsieur	NALLET	Maxime
15	Monsieur	GRAIRE	Martin
16	Monsieur	CHRISTMANN	François
17	Monsieur	HLOWENKO	Matthieu

	Civilité	NOM	Prénom
18	Monsieur	GAILLON	Bastien
19	Monsieur	ROBIN	Mael Leo Axel
20	Madame	GOUYON	Maylis
21	Madame	BALLIANO BALESTRA	Laetitia
22	Monsieur	POTIER	Raphaël
23	Monsieur	CARLIER	Cyrian
24	Monsieur	BERGER	Yohan
25	Monsieur	LE MAITRE SILAIRE	Gabriel
26	Monsieur	KOUMOS	Alexis
27	Monsieur	RAMKARAN	Jonathan
28	Monsieur	CHARLES-NICOLAS	Noa
29	Monsieur	DOSIAS	Thibault
30	Monsieur	LAVERNY	Samuel
31	Monsieur	PUECHMOREL	Nathan
32	Madame	MAZZOTTI	Clara
33	Monsieur	TAUOTAHA	Maoake
34	Monsieur	DELORME	Tamatoa
35	Monsieur	BENOIST	Mickael
36	Monsieur	LIPPI	Paul
37	Monsieur	OURAGHI	Amar
38	Monsieur	BATTESTI	Vincent
39	Madame	SCHMITTBIEL	Suzel Ludivine
40	Monsieur	RENOU	Xavier
41	Monsieur	LANAU	Antoine
42	Monsieur	TUIAIHO	Teheremiti
43	Monsieur	LEROY	Vianney

Fait le **17 AOUT 2020**

Pour la Ministre et par délégation
 Le chef du bureau de la gestion collective des ressources humaines



Sylvie KHATIR